

Sabri-smes . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 10 juin 1934

Oui, des sabri-smes — car le silence entourant le ministre des Finances a assez duré, puisque c'est lui-même qui avait choisi ce silence, s'y était plongé, avait aimé cette immobilité et s'y était installé avec sérénité. Mais il semble qu'il se soit lassé du silence et de l'immobilité, et qu'il en soit sorti, d'abord par l'action, et qu'il en sortira demain ou après-demain par la parole. Et quand le ministre des Finances s'active, les gens s'activent avec lui. Et quand le ministre des Finances parle, les gens parlent avec lui. Car je ne connais, parmi nos ministres éminents, aucun homme plus cher aux écrivains, plus prisé d'eux, plus capable de les stimuler quand ils faiblissent, de délier leur langue quand ils se taisent, et d'inspirer de longues chroniques, que ces deux ministres redoutables : le ministre des Finances lorsqu'il traite de l'argent et des hommes d'argent, et le ministre des Traditions lorsqu'il traite de l'éducation et des hommes d'éducation.

Quant au président du Conseil, ce brave homme, laissons-le de côté, car il est calme et doux, modeste et serein, rarement inspiré ou inspirant. Ses actes et ses paroles sont tous si uniformément arrangés qu'ils découragent quiconque de les examiner, de les interpréter, ou d'y faire commentaire. Et laissons de côté ses autres collègues aussi, car ce sont de braves gens qui lui ressemblent par la douceur et le calme, et par l'incapacité d'inspirer ou d'être inspirés. Laissons ces bons ministres de côté, et arrêtons-nous plutôt sur le ministre des Finances et le ministre des Traditions, et attardons-nous longuement auprès d'eux, car vous ne vous en lasserez jamais, ni eux de vous ; vous n'en aurez jamais assez, ni eux de vous, parce qu'ils ne disent, ne font, ne pensent, ni ne rêvent jamais rien sans produire des prodiges, et sans vous pousser, malgré vous, à réfléchir, à parler et à écrire.

Ce ministre des Traditions a été saisi d'un accès soudain d'amour pour la langue anglaise : il l'a distinguée par sa tendresse, l'a réservée à son affection, et a résolu de faire étudier cette langue aux élèves été comme hiver, et de la leur faire pratiquer en automne et au printemps ; il a ordonné que des livres circulent parmi eux, qu'ils étudient et apprennent par cœur durant l'été, afin qu'à leur retour ils prouvent, par l'examen, que leur part de connaissance de la langue anglaise s'est élargie et étendue, s'est élevée et approfondie, jusqu'à ce qu'ils

deviennent Anglais, ou presque. Il ne fait aucun doute que cette initiative satisfera le Haut-Commissaire, et lui vaudra une approbation que même les plus empressés de ses admirateurs ne sauraient atteindre. Que le ministre des Traditions se réjouisse donc de cette activité féconde, que les Anglais se réjouissent de cette sollicitude productive, et que la langue arabe abandonne son sort à Dieu — peut-être un autre ministre s'en souciera-t-il l'été prochain.

Mais qu'avons-nous à faire du ministre des Traditions, alors que nous ne voulons que parler des sabri-smes, et faire l'éloge du ministre des Finances — car il en est véritablement digne. Les gens s'étaient fait toutes sortes de suppositions à son sujet, imaginant qu'il avait renoncé à toute action, rompu avec toute parole, s'était soumis au décret des circonstances, et avait cédé à ce qu'on ne pouvait éviter de céder. Et voici qu'il est aussi loin que possible de tout cela : les gens le prennent pour calme quand il est en effervescence, le supposent immobile quand il est en mouvement, et le jugent silencieux, quand son silence parle plus fort que la parole. Et nous voici pris au dépourvu par ce différend violent entre lui et un groupe de députés, au nombre d'un tiers de cent : il veut que les impôts soient perçus correctement, sans distinction entre riches et pauvres, ni entre le peuple et les députés, et il demande aux directeurs de province de poursuivre cela sérieusement et sans relâche ; et les députés lui en veulent, et exigent de lui des excuses, et le menacent de lui retirer leur confiance s'il ne le fait pas. Nous avons cru que certaines gens complotaient contre le ministre pour l'évincer, et manœuvraient contre lui pour s'en débarrasser — mais qu'entendons-nous aujourd'hui de la bouche des gens, et que lisons-nous aujourd'hui dans l'Ahrām ? Les gens disent, et l'Ahrām rapporte, que l'affaire entre le ministre et ces députés ne s'est pas limitée à cette étrange circulaire — si elle s'en était tenue là, les députés ne s'en seraient pas trouvés si contrariés — mais qu'ils ont découvert une autre circulaire, ou d'autres instructions, que le ministre a diffusées parmi les directeurs, que les directeurs ont diffusées parmi les fonctionnaires, que les fonctionnaires ont diffusées parmi les omdas, et que les omdas ont diffusées parmi les gens dans les villages de la campagne. Et ces instructions sont véritablement graves, annonçant un mal qui pourrait se répandre largement. Car le ministre, selon ce que disent les gens et rapporte l'Ahrām, ne demande rien de plus qu'une chose modeste : un relevé des impôts en retard chez les députés, et chez les proches des députés, avec une précision sur le degré de cette parenté entre ceux dont les impôts sont en retard et les députés. Qu'est-ce que cela ? Une enquête secrète est-elle voulue, et qui l'a ordonnée, et qui en

est à l'origine ? Est-ce le ministre — et si oui, pourquoi ne l'a-t-il ordonnée que ces jours-ci ? Est-ce le président du Conseil — et si oui, pourquoi n'y a-t-il jamais pensé depuis qu'il a pris en charge les affaires du gouvernement ? Qu'est-ce que cela ? L'enquête sur le Corniche, l'enquête sur les échanges de biens, et l'enquête municipale ne suffisent-elles pas, qu'il faille maintenant commencer une nouvelle enquête, vaste et de grande envergure, dont les ramifications s'étendent à tous les coins du pays, dans les villes et les villages, en zone urbaine comme rurale ? Qu'est-ce que cela ? L'enquête sur les ministres et les fonctionnaires ne suffit-elle pas, qu'il faille l'étendre aux députés et aux sénateurs ? Qui a ordonné cette enquête ? Qui l'a poussée ? Et que veut-on d'elle ? Qu'est-ce que cela ? Est-ce un groupe de députés qui complotent contre le ministre pour l'évincer du ministère ? Ou bien est-ce le ministre qui complotent contre les députés, pour établir la preuve que cette époque actuelle n'a pas été exempte de favoritisme, de népotisme, et d'exploitation de l'influence — et lequel des deux camps l'emportera ? Les députés se libéreront-ils de ce ministre qui les prend pour objet d'enquête, tout en partageant les responsabilités du pouvoir, et qui poursuit néanmoins une action susceptible de nuire à la position même du ministère ? Ou bien les députés se révéleront-ils incapables de venir à bout de ce ministre, si bien qu'il restera à son poste, conduisant les affaires comme il l'entend, et poursuivant les impôts chez quiconque s'y est dérobé ou a tardé à les acquitter, quel qu'il soit, et quels que soient ses protecteurs et ses amis ? Quant au ministre, il n'a pas outrepassé ses limites, n'a pas excédé son droit, et ne s'est pas écarté de la conduite qui lui incombe — car sa charge lui confie la mission de veiller sur les impôts et de les percevoir avec justice auprès de tous les Égyptiens sans exception, et de libérer cette perception de toute complaisance et de tout favoritisme. Les députés n'ont aucun recours légitime contre lui pour cela, et ne devraient pas en avoir. Et s'il faut que l'un des deux camps l'emporte, alors la loi et la Constitution veulent toutes deux que le ministre l'emporte sur les députés dans ce différend. Mais les députés, qui sont le pilier et le bouclier du gouvernement, qui l'ont soutenu quand Sidki Pacha s'est retourné contre lui, qui ont sacrifié Sidki Pacha pour sa cause, et qui ont reçu de sa main faveurs et bienfaits — ils le soutiennent dans chaque difficulté, et l'appuient dans chaque crise, ne l'accueillant jamais avec suspicion, ne lui marchandant jamais leur confiance ; et si certains d'entre eux se dérobent à l'impôt, aucun d'eux ne se dérobe à la victoire et au soutien du gouvernement. Comment donc peut-on permettre au ministre des Finances de susciter la suspicion autour d'eux, de faire peser sur eux le soupçon, et d'emplir l'air autour d'eux

d'insinuations ? Un problème suscité par notre brillant ministre des Finances. Et qui, sinon notre brillant ministre des Finances, est là pour soulever la poussière des problèmes et attiser leur feu ? Mais susciter des problèmes est une chose, et les résoudre en est une autre. Le ministre des Finances excelle à susciter les problèmes, mais son habileté à les résoudre est chose douteuse. Alors lequel des deux camps l'emportera ? Les députés l'emporteront-ils, faisant tomber le ministre ? Ou le ministre l'emportera-t-il, soumettant les députés à cette grave enquête ? Combien nous plaignons ce brave homme — car résoudre ce problème violent lui demandera un effort, et lui coûtera une peine, que même les plus endurcis à la difficulté pourraient à peine supporter, en ce lourd été.

Quant à nous, nous aimerions aider ce brave homme à trouver une solution à ce problème, et à d'autres semblables — à trouver une solution honorable, qui lui apporte le repos ainsi qu'aux autres. Et cette solution est celle-ci : ne pas tenter une réconciliation entre les deux camps en conflit, ni un ajournement du problème au détriment de l'intérêt public, mais plutôt soutenir le ministre des Finances dans sa position avec fermeté, clarté et franchise. Alors, ou bien les adversaires du ministre se soumettront au droit et à la loi, ou bien ils refuseront et la majorité les abandonnera, ou bien la majorité se solidarisera avec eux et le ministère démissionnera — et la porte s'ouvrira à la véritable réforme. . .

[Taha Hussein]

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 10 juin 1934.